

COMMUNE DE THUILLEY-AUX-GROSEILLES

PROJET DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/05/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 17/05/2024 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de THUILLEY-AUX-GROSEILLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Thuilley aux groseilles, sous la présidence de Laurence BROQUERIE, Maire.

Convocation du 10/05/2024

Etaient présents : Laurence BROQUERIE, Christophe GENIN, Samuel GRIS, Gabrielle HENRY, Gibrien PARISOT, Jacques PEROUX, Amélie PEROUX, Stéphane PIERI, Thomas WECKERING

Absent(e)(s) excusé (e)(s) : Pauline HENRY a donné procuration à Laurence BROQUERIE, René Jean-Pierre GENIN

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Amélie PEROUX

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal de la séance du 12/04/2024,
- Projet de rénovation du 19 Grande Rue,
- Virement de crédit budget Eau,
- Modification du tableau des effectifs,
- Démission du 2^{ème} adjoint,
- Points divers : élection européenne, précision budgets 2024, projet de maillage scolaire, transfert de compétence Eau, entretien mairie, prestation de nettoyage et désherbage, arbre à débiter, intervention du Colonel FIX.

Délibération 33/24 : PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2024

Madame le Maire demande au conseil de voter le projet de procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal du 12/04/2024, transmis par mail le 10/05/2024.

Après délibération, le conseil demande la correction du lieu et vote le procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal du 12/04/2024, transmis par mail le 10/05/2024.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 34/24 : PROJET DE RÉNOVATION DU 19 GRANDE RUE

Madame le Maire explique au conseil l'étude réalisée par le Pays de Colombey concernant l'état du bâtiment communal situé au 19 Grande Rue et loué en partie pour l'habitation et en partie pour le restaurant.

Elle indique qu'une rénovation s'impose et explique les devis reçus :

DEPENSES

Entreprise	Objet	HT	TVA	TTC	% HT
HEC	Pompe à chaleur	30 596,51	6 119,30	36 715,81	47,45
CDM CHOLLEY	Isolation intérieure peinture économat	9 256,40	986,21	10 242,61	14,36
Ehlinger rénovation	Plomberie et sanitaire SDB	4 576,50	457,65	5 034,15	7,10
CRBM	Façade	8 745,50	874,55	9 620,05	13,56
Mercier David	Porte d'entrée et de garage	9 637,00	746,85	10 383,85	14,95
	VMC hygrométrique	1 667,00	333,00	2 000,00	2,59
TOTAL		64 478,91	9 517,56	73 996,47	100,00

RECETTES

ORGANISME	Fonds	Base	%	Montant	%
ETAT	DETR	27 944,51	60	16 767	26,0
Département	Communes fragiles			9 000	14,0
Autofinancement				38 711,91	61,6
TOTAL				64 478,91	100

Après délibération, le conseil demande des devis pour une chaudière à pellets et pour la création de ventilation aux fenêtres, et autorise Madame le Maire à solliciter toutes les subventions correspondantes.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 35/24 : VIREMENT DE CRÉDIT EAU

Afin de régler la participation communale relative à la création du nouveau branchement d'eau nécessaire à la sécurisation d'alimentation en eau en cas de sécheresse, Madame le maire indique qu'il convient de modifier le budget eau voté récemment.

En effet cette dépense doit être imputée au compte 6588 et non au 61523.

Pour ce faire, elle invite le conseil à valider un virement de crédit de 2 860,10 € du compte 61523 – Réseaux au compte 6588 – Autres charges de gestion courante.

Après délibération, le conseil valide le virement.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 36/24 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Les modifications des postes en cours ayant été actées, Madame le Maire invite le conseil à supprimer les postes vacants :

Date de création du poste	Grade	Nombre d'heures / semaine	Type	Motif
01/01/2024	Rédacteur	15	Permanent	SUPPRESSION le 17/05/2024
01/02/2024	Rédacteur principal 2ème classe	15	Permanent	Création
01/01/2024	Adjoint technique	17,5	Contractuel	SUPPRESSION le 17/05/2024
01/03/2024	Adjoint technique principal 2ème classe	17,5	Permanent	Création
01/01/2024	Adjoint technique	selon l'intervention	Vacataire	SUPPRESSION le 17/05/2024
01/04/2024	Adjoint technique	1	Non-permanent	Création
01/07/2024	Adjoint technique	20	Non-permanent	Création

Après délibération, le conseil valide les suppressions de postes libérés.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 37/24 : DÉMISSION DU SECOND ADJOINT

Madame le Maire informe le conseil de la décision de Jean-Pierre René GENIN de démissionner de son poste d'adjoint et de conseiller municipal pour raison personnelle.

Elle demande au conseil s'il souhaite élire un second adjoint remplaçant ou s'il souhaite supprimer ce poste.

Après délibération, le conseil décide de ne pas élire de second adjoint au maire et de supprimer le poste.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Points divers :

- élection européenne (34 candidats en 2019), la liste 2024 sera publiée le 18/05/2024 :

NOM	Prénom	8h-10h	10h-12h	12h-14h	14h-16h	16h-18h
BROQUERIE	Laurence	X				X
HENRY	Pauline				X	
GENIN	Christophe		X			
GRIS	Samuel					X
HENRY	Gabrielle			X		
PARISOT	Gibrien		X			
PEROUX	Jacques	X				
PEROUX	Amélie			X		
PIERI	Stéphane				X	
WECKERING	Thomas					
BOYAT	Alexie					

- Précisions budgets 2024 :

- Paiement de l'eau consommée sur le budget commune au 60611,
- Suppression des comptes 6228, 6232 et 6238 en M 57

- Projet de maillage scolaire :

Mme le Maire explique au conseil le projet de transfert des enfants scolarisés à Colombey vers Ochey. Le conseil s'y oppose, sauf Mme Gabrielle HENRY qui n'y voit pas d'inconvénient.

- Transfert de compétence Eau :

Mme le Maire explique la proposition de la Communauté de communes de procéder au transfert obligatoire de la compétence eau au 01/01/2025 au lieu du 01/01/2026. Le conseil refuse le transfert.

- Entretien mairie :

Mme le Maire indique que l'agent actuellement chargé de l'entretien de la mairie et de la salle des fêtes ne pourra bientôt plus remplir cette mission. Elle demande au conseil s'il peut proposer une solution de remplacement.

- Prestation de nettoyage et désherbage :

Mme le Maire propose de faire intervenir un prestataire de service pour le balayage du village. Il est également proposé de prévoir le démoussage des pavés avec un pulvérisateur ou un démousseur électrique. Il est également demandé le nettoyage des avaloirs obstrués par des feuilles et branches.

- Arbre à débiter :

Mme le Maire explique au conseil la chute d'un arbre communal sur le mur de Mme AUBERT. Elle invite le conseil à proposer des solutions pour débiter l'arbre. Le conseil propose de demander à un habitant de s'en charger.

- Décharge :

Le conseil demande que le cadenas soit changé.

La séance est levée à 22h22